



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 4 mai 2020,

Le Closet décide de se relocaliser sur l'Ecopôle de Sénart et va construire un site de 3 300 m²

L'EPA Sénart vient de signer pour la vente d'un terrain de 7 500 m² à l'entreprise Le Closet, pionnier français de la location de vêtements par abonnement. Implantée dans les Hauts-de-Seine, la société va construire sur l'Ecopôle de Sénart, à Moissy-Cramayel, un bâtiment de 3 300 m² réunissant locaux d'activités et bureaux. Après avoir étudié de nombreuses opportunités d'implantation, Le Closet a été convaincu par l'expertise des équipes de l'EPA Sénart et la qualité de l'offre foncière de l'Ecopôle : parc d'activités écoconçu par l'EPA Sénart d'une superficie de 186 hectares à terme dont 20 hectares réservés à la faune et à la flore, également doté d'une écopépinière, l'Ecopôle de Sénart consolide ainsi son statut de 1^{er} site francilien dédié aux activités écoresponsables.



Un acteur français majeur de l'économie du partage choisit l'Ecopôle de Sénart

Créé en 2014 par Ralph Mansour, Le Closet a été fondé autour d'un objectif majeur : renouveler les modes de consommation de la mode féminine, en promouvant une prise de conscience environnementale et citoyenne pour remédier aux dérives de la production de

vêtements en masse par les grandes enseignes de prêt-à-porter. Pour ce faire, Le Closet a pris le parti de développer massivement le réemploi des vêtements, via la création et l'animation d'une communauté d'utilisatrices.



Ayant déjà séduit plus de 50 000 femmes, Le Closet propose différentes offres de location de vêtements par abonnements ainsi que de la vente de vêtements d'occasion, et assure en direct une gamme complète de services aux utilisatrices (blanchisserie et retouche). La société livre partout en France, et emploie actuellement 55 salariés.

Une ambition de développement et un engagement écoresponsable en phase avec les priorités poursuivies par l'EPA Sénart dans l'aménagement de l'Ecopôle, porté par l'établissement public depuis 2014 : en lien avec l'Agglomération Grand Paris Sud, l'EPA Sénart s'est attaché à structurer sur ce parc d'activités, desservi par la Francilienne et tout proche du Carré Sénart, une offre foncière et de services en phase avec les besoins d'entreprises animées par de fortes préoccupations environnementales de tous profils. L'Ecopôle comporte ainsi une écopépinière de 2 300 m², un pôle de formation spécialisé sur la filière des éco-activités et une unité de méthanisation d'une capacité de production de 5 Gw/an, et déploie une surface commercialisable de 66 hectares offrant des terrains divisibles aux superficies comprises entre 2 500 m² et 10 hectares.

Un accompagnement complet de l'EPA Sénart tout au long des démarches d'implantation

« Nous nous réjouissons d'accueillir sur l'Ecopôle un acteur dynamique et innovant, qui démontre que l'économie circulaire peut être à la fois créatrice d'emplois et de valeur sur le long terme. Cette signature récompense le travail de coconstruction mené entre nos équipes et celles de Le Closet, pour proposer à la société la solution d'implantation la plus adaptée possible » explique Aude Debreil, Directrice générale de l'EPA Sénart. *« Nous avons bénéficié d'un accompagnement complet de l'EPA Sénart. Au sein des équipes de l'établissement public, nous avons pu compter sur des interlocuteurs réactifs et disponibles à chaque étape : choix du terrain, dimension du bâtiment, dépôt du dossier, informations sur le PLU de la zone, notamment. Au-delà de cette coopération efficace, nous avons aussi été séduits par le dynamisme du territoire et la qualité de son bassin d'emplois, sa position géographique idéale et les loyers très compétitifs pratiqués sur l'Ecopôle : à 45 minutes au Sud de Paris, l'Ecopôle assure une accessibilité facile pour nos équipes, et nous permet de rejoindre un hub de transport important qui accueille déjà Colissimo et Colis privé, mais aussi de nous rapprocher de nos fournisseurs, tous basés à Paris. Pour développer notre activité et améliorer la qualité de notre service à nos clients, cette proximité est primordiale »* souligne Ralph Mansour. Grâce à ce nouveau site, l'entreprise entend poursuivre son développement localement, avec des recrutements dans plusieurs corps de métiers - postes d'encadrement, mais aussi employés polyvalents (préparateurs de commande, retoucheurs et blanchisseurs).

Le permis de construire du futur site a été déposé fin février. Après 7 mois de travaux, les équipes de Le Closet espèrent pouvoir intégrer leurs nouveaux locaux à compter de début 2021.

À propos de l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart :

Sénart, territoire de Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 125 000 habitants, 6 300 entreprises et 43 000 emplois. Chaque année, Sénart génère la création de plus de 1 000 emplois et la construction d'environ 1 000 logements.

L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National de Sénart, au sein de l'agglomération de Grand Paris Sud. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique.

Pour en savoir plus : www.epa-senart.fr

Contacts Presse :

Galivel & Associés – Carol Galivel • Valentin Eynac • Sébastien Matar
21-23, rue Klock – 92110 Clichy
Tél : 06 09 05 48 63 / 01 41 05 02 02
galivel@galivel.com / www.galivel.com

EPA Sénart – Agnès Ramillon, Directrice générale adjointe au développement
Tél : 01 64 10 15 39

